

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf de l'Allier
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation /Action- Accompagnement du pôle " Service aux Partenaires et Accompagnement social - CTG - Module 3 - CAF 03

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

**Le troisième module permettra d'engager une démarche « émergente »
vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »**

Journée 1 : 1er octobre 2019

- **Objectifs : Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux**
- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire.
- Développer une posture d'animateur d'un projet de territoire plus que celle de garant d'un dispositif.
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.

Journée 2 : 2 octobre 2019

- **Objectifs : Vivre une journée de coopération avec les équipes projet CAF et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus),**
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, ...)
- Identifier les étapes et le calendrier de la démarche...
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer le déploiement

Méthodes pédagogiques

Cette démarche de formation mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des EPCI de l'Allier.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Thierry CHEINE animateur formateur au sein d'ACCOLADES

Domaines d'intervention : Accolades est une société coopérative et participative (SCOP).



Créée en 2005, elle possède une large expérience dans l'accompagnement des associations, des collectivités locales et territoriales ainsi que des entreprises qui placent le développement humain au cœur de leur action.

Accolades utilise des méthodes participatives qui permettent la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions collectives et la mobilisation des personnes concernées.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



Évaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Évaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
